

Réunion du 9 mai 2023

Date de convocation : 2 mai 2023

Date d'affichage : 2 mai 2023

Le neuf mai deux mil vingt-trois à vingt heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués par le Maire, Antony ROUSSEAU, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Mr Eric LOYAU, 1^{er} adjoint.

Etaient présents : Mrs LOYAU Éric et PORTEBOEUF Joël, adjoints.
Mmes BLOT Florence, LEPLET Marie-Claire, MARCHAND Maëlle et PAPIN Cécilia.
Mrs CORROYER Guillaume, GUILLE Bertrand et MARTINEZ Louis-José.

Absents excusés : Mr ROUSSEAU Antony, Maire et Mr ARNOULD Maxence.

Secrétaire de séance : Mme BLOT Florence.

Approbation du compte rendu de la réunion du 15 février 2023.

Approbation de la réunion du 28 mars 2023.

Approbation de la réunion du 11 avril 2023.

● **Nombre de places de taxis**

En 2007, une place de taxi avait été accordée à une entreprise sur la place du village.

Cette place de taxi a été vendue récemment.

La Préfecture me demande combien de places de taxis sont autorisées sur la commune, seulement aucune délibération ni arrêté n'ont jamais été pris à ce sujet.

Combien de places de taxis autorisez-vous sur la commune ?

Décision :

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser une place de stationnement de taxi dans le village.

Il autorise le Maire à prendre l'arrêté municipal en vigueur.

● **Travaux de voirie**

Vu le budget alloué en 2023 pour les travaux de voirie, le conseil municipal autorise le Maire à signer les devis de travaux de voirie de l'entreprise TPPL pour les travaux suivants :

- Reprofilage Chemin de la Guerrière pour un montant TTC de 5 695.20 €
- Reprofilage Chemin de la Jeannodière pour un montant TTC de 11 390.40 €
- PATA pour un montant TTC de 4 200 €

Les travaux devraient commencer fin mai – début juin. Prendre contact avec l'entreprise BARDET pour programmer les curages et débarnages de fossés de ces 2 chemins avant l'intervention de l'entreprise TPPL.

- **Points sur les différentes commissions communales**

- CCAS + Banque alimentaire (Maëlle) : Réunion de l'Association banque Alimentaire le 24 mai à 17h.

- Bâtiments - Voirie – Chemins– Signalisation (Joël) :

Foin terrain communal : Mr LOYAU qui a fait le foin l'année dernière et le fera cette année fera un don à la commune de 500 € par an.

Désherbeur thermique : il y a un potentiel acheteur, dans l'attente de son prix.

Déplacer le panneau « Chemin du Château d'Amenon », il doit être installé au chemin goudronné et non au chemin en terre.

- Culturelle - Sport– Fêtes et Cérémonies (Maxence) :

Fête de la Paix à Chenu le 23/09, l'année prochaine se sera à St Germain

Char pour le Comice de la Bruère

- Embellissement de la commune- Environnement (Cécilia) :

- Communication (Marie-Claire) :

- Cimetière (Marie-Claire) :

- **Point sur les différentes commissions extérieures**

- Syndicat d'eau de Chenu

- Sivos de la Fare

- Commissions de la Communauté de Communes Sud Sarthe

- Syndicat des Ordures Ménagères

- Syndicat FLAMM

- **Divers**

Teknival du 17 au 21 mai 2023. Le site visé est la carrière. En attente d'infos par la gendarmerie la Préfecture.

Prochaine réunion : Lundi 5 juin à 20h.